

ENTENTE

Concernant les activités du Cégep et de l'AGECVM pendant la grève prévue du 22 au 25 mars 2022 et le 1^{er} avril 2022

Entre

Et

L'Association générale étudiante
du Cégep du Vieux Montréal
(ci-après appelée AGEVCVM)

Le cégep du Vieux Montréal
(ci-après appelé le Collège)

Attendu le mandat de l'AGECVM de tenir une grève du 22 au 25 mars 2022 ;

Attendu le mandat de l'AGECVM de tenir une grève le 1^{er} avril, conditionnellement à l'atteinte d'un plancher de grève de 15 000 membres dans le réseau de l'enseignement supérieur ;

Attendu que l'AGECVM mettra en œuvre son mandat par la tenue de lignes de piquetage ;

Attendu que le Collège constatera chaque matin la tenue de piquet de grève et procédera à la suspension des stages et des cours de la formation régulière et de la formation continue qui ont lieu aux blocs A et C, de jour et de soir ;

Attendu que le Collège a informé l'AGECVM qu'il y aura un calendrier scolaire modifié;

Le Cégep et l'AGECVM conviennent de ce qui suit :

Ouverture du collège

- Les portes du collège ouvriront dès 8h, jusqu'à 23h
- Tous les locaux appartenant à l'AGECVM seront disponibles
- Les services d'aide et de soutien seront accessibles aux étudiant.e.s
- **Les 23 et 24 mars**, les laboratoires spécialisés et la bibliothèque seront accessibles aux étudiant.e.s qui viendront travailler de façon autonome et individuelle et un nombre minimal de techniciens et de techniciennes sera sur place afin d'assurer le service
- Le piquetage sera respecté jusqu'à l'ouverture des portes, où il deviendra poreux
- Les employés entreront par le 5^e étage ou par le stationnement (accès par la rampe de sortie, près de la rue Hôtel-de-Ville) après 8h
- Les employés dont l'horaire débute avant 8h (entretien, etc.) devront entrer par le stationnement (accès par la rampe de sortie, près de la rue Hôtel-de-Ville) afin de ne pas briser le piquet de grève de l'entrée principale
- Au Centre sportif, les activités non-étudiantes (partenariat Synchro-Montréal, Ville de Montréal, etc.) seront maintenues.

Présence du personnel

- Les employés et les agents de sécurité seront présents afin d'assurer les services

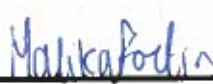
Ont signé la présente entente, à Montréal, ce 18 mars 2022.

Pour le Collège

Pour l'AGECVM



Jacques-Olivier Moffatt
Directeur des services aux étudiants



Malika Fortin
Responsable *Représentante AGEVCVM*



ANNE-LOUISE SAVARY
Directrice des communications et des affaires corporatives



Taha Boussaa
Responsable général